



MEMO / NOTE DE SERVICE

To / Destinataires	Maire et membres du Conseil	
From / Expéditeur	Stephen Willis – directeur général, Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique	(613) 580-2424, poste 16150
Subject / Objet	Contexte : PIIC – volet Résilience à la COVID-19 (demandes des administrations locales)	Date: 16 décembre 2020

Pour faire suite à ma note de service du 13 novembre 2020, ce qui suit constitue des renseignements de base sur une motion à venir concernant le volet Résilience à la COVID-19 pour des projets d'infrastructures (demandes des administrations locales) du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC), qui doit être examinée par le Conseil le 11 décembre 2020.

Contexte

Dans le cadre du [Programme d'infrastructure Investir dans le Canada \(PIIC\)](#) du gouvernement du Canada, un nouveau volet de financement intitulé « Résilience à la COVID-19 » a été créé pour soutenir, en partenariat avec les provinces et les territoires, la réponse à la pandémie et à la reprise économique. En Ontario, le financement fédéral-provincial combiné est offert, en partie, par l'entremise d'un programme fondé sur l'allocation et les demandes des administrations locales. La Ville d'Ottawa a reçu 20,1 millions de dollars. La Ville n'est pas tenue de partager les coûts en vertu de ce volet.

Bien que ce financement provenant des ordres supérieurs du gouvernement permette à la Ville de concrétiser de nouveaux projets qui n'auraient pas été possibles autrement en 2021, il ne libère pas les fonds qui ont été approuvés à d'autres fins dans le budget des immobilisations de 2021.

Le personnel propose d'optimiser le plafond de cinq soumissions de projets de la Ville pour des investissements d'infrastructure qui reflètent les exigences d'admissibilité et les délais de réalisation des projets limités tout en répondant à des besoins vastes et variables. Le total des coûts admissibles pour les cinq projets présentés par la Ville ne peut dépasser l'allocation susmentionnée, et aucune soumission de projet ne peut dépasser 10 millions de dollars. Cela dit, le personnel recommande qu'aucun investissement ne dépasse 5 millions de dollars, compte tenu de la vaste étendue géographique de la ville et du large éventail de besoins, et dans le but d'assurer l'équité dans l'attribution des fonds.

Il importe de noter que le volet Résilience à la COVID-19 pour des projets d'infrastructure est unique comparativement au financement de relance mieux connu qu'Ottawa et d'autres municipalités ont bien reçu dans le passé. Il se démarque de par l'accent mis sur « l'allègement » ses modestes allocations et son étroite fenêtre de construction. Comme le Conseil le sait certainement, le 30 novembre, nos partenaires fédéraux ont promis un plan de relance pouvant atteindre 100 milliards de dollars au cours des trois prochaines années, avec des précisions à venir au printemps. La Ville reste prête à répondre à cette opportunité de financement plus large.

Les considérations essentielles

Comme il a été mentionné dans la note de service précédente, les investissements dans le cadre du volet Résilience à la COVID-19 pour des projets d'infrastructure doivent appuyer l'infrastructure publique définie comme des immobilisations corporelles, notamment l'infrastructure temporaire liée à l'intervention face à la pandémie, et principalement destinée à une utilisation publique ou au bénéfice du public. De plus, le Conseil doit prendre connaissance des échéances importantes suivantes :

- Les projets d'Ottawa (maximum de cinq) doivent être soumis d'ici le 7 janvier 2021.
- Les décisions relatives au financement devraient être prises d'ici le printemps 2021.
- La construction des projets doit commencer avant le 30 septembre 2021.
- Les projets doivent être substantiellement terminés d'ici le 31 décembre 2021.

Ces échéances donnent environ six à huit mois pour la construction, et peu ou pas de temps pour la conception et les approbations. Les contrats doivent être octroyés après l'obtention de l'approbation du financement par le gouvernement fédéral (c.-à-d. au printemps 2021). Les coûts engagés avant l'approbation fédérale de même que toutes les dépenses liées aux contrats signés avant l'approbation fédérale ne sont pas admissibles au remboursement. En outre, si un projet n'est pas substantiellement achevé d'ici le 31 décembre 2021, la Ville pourrait perdre l'allocation complète pour ce projet.

La date d'échéance du 7 janvier et le calendrier du Conseil nécessitent une motion visant à déroger aux règles de procédure afin d'étudier une autre motion visant à déléguer au directeur général de la Planification, de l'Infrastructure et du Développement économique le pouvoir de soumettre des projets au nom de la Ville.

Projets réalisés conjointement

La Ville peut s'associer à un organisme sans but lucratif et/ou du secteur public élargi et peut soumettre des « projets réalisés conjointement » en leurs noms. Un projet réalisé conjointement compterait comme l'une des cinq soumissions d'Ottawa et ferait partie de l'allocation de la Ville. Dans le cas de projets réalisés conjointement approuvés, la Ville demeurera responsable de la réception et de l'administration des fonds, ainsi que de la gestion et des rapports financiers du projet.

Exigences connexes

Parmi les exigences connexes, que nous portons à l'attention du Conseil, la Ville et son partenaire (s'il s'agit d'un projet réalisé conjointement) doivent attester qu'ils sont propriétaires des composantes du capital des actifs d'infrastructure présentés pour le financement.

En outre, les projets et les coûts suivants, entre autres, ne sont pas admissibles en vertu de ce volet de financement :

- Tout projet pour lequel la construction a commencé ou des contrats qui ont été attribués (coûts engagés avant l'approbation fédérale du projet et toutes dépenses reliées à des contrats signés antérieurement à l'approbation fédérale du projet ne sont pas admissibles au remboursement).
- L'acquisition ou la location de terrains, de bâtiments et autres installations.
- Les infrastructures de tourisme (par ex. les centres d'information des visiteurs, etc.)
- Toute installation domicile d'une équipe sportive professionnelle.
- Les projets individuels de planification

Les points saillants des critères d'admissibilité et exigences connexes figurent en annexe 2 (y compris les principaux extraits plus détaillés du [volet Résilience à la COVID-19 pour des projets d'infrastructure – Guide des demandes des administrations locales au programme ontarien](#)).

Analyse

Par l'entremise du Groupe de travail sur la relance économique de la Ville, on a demandé aux directions générales de compiler de l'information sur plus de 160 projets potentiels de réfection et d'immobilisations, notamment des projets suggérés par les conseillers et conseillères et ceux soumis par l'entremise d'organismes communautaires. Ce travail s'appuie sur les efforts entrepris plus tôt au printemps et en été en vue du financement prévu et a été orienté par le Guide du programme final publié le 16 novembre 2020.

Les membres du personnel ont évalué ces projets potentiels en examinant l'accent mis sur l'intervention et la résilience face à la pandémie et en tenant compte des critères et des exigences décrits dans le Guide du programme. En bref :

1. Le projet respecte-t-il les critères d'admissibilité au financement?
2. Si oui, le projet peut-il raisonnablement être livré dans le délai prescrit?
3. Si oui, le projet peut-il être regroupé avec des projets semblables afin d'optimiser l'allocation de la Ville?

De plus, on a demandé au personnel d'examiner attentivement la façon dont la distribution des fonds pourrait répondre aux besoins critiques que le Groupe de travail sur la relance économique a identifiés, soit :

- les besoins humains et la prise en compte de l'effet disproportionné de la pandémie sur les communautés vulnérables et racialisées;
- le transport actif et les loisirs, et la prise en compte des avantages à long terme qu'il y a à maintenir les gens actifs partout dans la ville;
- le développement économique et la prise en compte des répercussions sur les petites entreprises durement touchées;
- la résilience aux catastrophes et la résilience climatique, ainsi que la contribution à la conservation de l'énergie et à nos engagements en matière de climat et
- les rénovations ou les améliorations de l'infrastructure municipale et sanitaire et le soutien à la prestation sécuritaire continue de services municipaux et de santé.

Il convient de noter qu'en plus du volet Résilience à la COVID-19 pour des projets d'infrastructure (demandes des administrations locales), le personnel travaille à appuyer les demandes de financement par l'entremise d'un volet distinct de 100 millions de dollars consacré au secteur des soins de longue durée de l'Ontario. De plus, la Ville met en œuvre d'importants investissements dans le logement par l'entremise d'un autre programme connexe, l'Initiative pour la création rapide de logements.

Recommandations

La liste comprend un investissement de 5 millions de dollars pour un projet réalisé conjointement en partenariat avec Repaire jeunesse d'Ottawa : la construction d'une nouvelle installation de services pour les jeunes dans la communauté de Heatherington, dont les coûts sont estimés à entre 5,67 et 6,5 millions de dollars. L'infrastructure sera conçue pour protéger la santé et réduire la propagation de maladies et créer un espace à l'épreuve d'une pandémie en ayant de futurs virus à l'esprit. L'organisme Repaire jeunesse d'Ottawa s'est engagé à obtenir le reste des fonds nécessaires à la réalisation de ce projet, et à assumer les risques liés aux dépassements de coûts et à l'échéancier des travaux de construction.

De même, la liste comprend un investissement de 750 000 \$ pour l'agrandissement du centre communautaire de Beacon Hill-Nord, dont les travaux sont estimés à 1,5 million de dollars. Cet investissement vise les mêmes objectifs et contribue à soutenir la tenue d'activités pour les enfants issus de milieux à faible revenu. Le reste du financement nécessaire à ce projet a été obtenu à même d'autres budgets existants.

En outre, de manière générale, il y a 8,6 millions de dollars pour des sentiers polyvalents, des passerelles piétonnières, des trottoirs, des dispositifs d'orientation et des aires de pique-nique dans les parcs; près de 5 millions de dollars en rénovations et améliorations d'éléments de bâtiments comme la ventilation, l'éclairage et les fenêtres à faible consommation d'énergie, le Wi-Fi et les dispositifs de sécurité, notamment dans des refuges, des centres communautaires et des arénas; et deux installations de toilettes publiques autonomes et autonettoyantes.

Prochaines étapes

Comme il a été mentionné, les soumissions complètes d'Ottawa pour le volet Résilience à la COVID-19 pour des projets d'infrastructure doivent être présentées le 7 janvier 2021. Un règlement municipal ou une résolution du Conseil est nécessaire pour conclure les ententes avec le gouvernement provincial. Par conséquent, une motion sera présentée au Conseil pour obtenir l'approbation des projets recommandés et la délégation du pouvoir de présenter la liste des projets. La motion visera également à obtenir la délégation du pouvoir de substituer des projets comparables dans le cas où de nouveaux renseignements auraient une incidence sur l'admissibilité ou la livraison d'un projet proposé.

Préparation pour de futures possibilités de financement

La préparation de ces soumissions a mis en évidence des possibilités pour mettre de l'avant des projets prioritaires sur le point de démarrer afin qu'ils puissent être prêts pour le financement de relance prévu. Le personnel continuera de maintenir la liste de projets candidats suggérés par l'entremise de ce processus, et lorsque des renseignements supplémentaires de conception et de faisabilité seront disponibles, nous les utiliserons pour de futurs programmes.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Carina Duclos au poste 16507.

Stephen Willis, MCIP, RPP
General Manager | Directeur général
Planning, Infrastructure and Economic Development | Direction générale de la
planification, de l'infrastructure et du développement économique
110 Laurier Ave. W. | 110, avenue Laurier Ouest Ottawa, ON K1P 1J1
(613) 580 2424 Ext. | Poste 16150
(613) 560 1273 Fax | Téléc.

Pièces jointes :

1. Liste des projets proposés par quartier
2. Précisions supplémentaires sur l'admissibilité, conformément au volet Résilience contre la COVID-19 pour des projets d'infrastructure – Guide des demandes des administrations locales au programme ontarien

c. c. : Équipe de la haute direction
Directrice par intérim, Services d'infrastructure
Directrice, Information du public et Relations avec les médias

Pièce jointe 1 : Liste des projets proposés par quartier

Quartier 1 – Orléans	
• Sentier polyvalent – À l'est de la voie Caprihani, de 70 m à l'est du chemin Trim à 280 m à l'est du chemin Trim	180 000 \$
• Sentier polyvalent – liaison entre le croissant McEachern et la promenade Bourcier	30 000 \$
• Sentier polyvalent – liaison entre le chemin Tenth Line et la rue Thurlow	50 000 \$
• Aires de pique-nique dans un parc (parc à déterminer)	226 000 \$
Total	486 000 \$
Quartier 2 – Innes	
• Passage pour piétons – rue Carrière à l'école secondaire Garneau	75 000 \$
• Aires de pique-nique dans un parc (parc Chapel Hill)	226 000 \$
Total	301 000 \$
Quartier 3 – Barrhaven	
• Aréna avec éclairage à DEL – Complexe récréatif Minto de Barrhaven	120 000 \$
• Passage pour piétons – 3001, chemin Jockvale (passage avec terre-plein)	320 000 \$
• Aires de pique-nique dans un parc (parc à déterminer)	226 000 \$
Total	666 000 \$
Quartier 4 – Kanata-Nord	
• Aréna avec éclairage à DEL – Centre John-G.-Mlacak	60 000 \$
• Nouveau sentier polyvalent – chemin Old Second Line à l'angle de la promenade Terry-Fox, à partir de la liaison manquante menant aux écoles (avec passage pour cyclistes)	325 000 \$
• Sentier polyvalent – sentier principal – parc Fentiman, de la promenade Goldridge à 70 m à l'ouest de la voie Herlihey	460 000 \$
• Trottoir – promenade Terry-Fox (des deux côtés), du chemin March au chemin March Valley	680 000 \$
Total	1 525 000 \$
Quartier 5 – West Carleton -March	
• Aréna avec éclairage à DEL – Aréna W.-Erskine-Johnson et Centre communautaire	60 000 \$
• Nouveau sentier polyvalent – chemin Old Second Line à l'angle de la promenade Terry-Fox, à partir de la liaison manquante menant aux écoles (avec passage pour cyclistes)	325 000 \$
• Aires de pique-nique dans un parc (parc à déterminer)	226 000 \$
Total	611 000 \$
Quartier 6 – Stittsville	
• Piscine avec éclairage à DEL – Complexe récréatif Cardel	160 000 \$
• Génératrice – Complexe récréatif Cardel	570 000 \$
• Aires de pique-nique dans un parc (parc à déterminer)	226 000 \$
• Passage pour piétons – à l'angle de l'avenue Brightside et de la rue Hopetown	30 000 \$

<ul style="list-style-type: none"> Passage pour piétons – avenue Brightside à 75 m au sud de la promenade Baywood 	40 000 \$
Total	1 026 000 \$
Quartier 7 – Baie	
<ul style="list-style-type: none"> Connectivité numérique – Centre communautaire Foster Farm Connectivité numérique – Édifice communautaire de Bayshore Connectivité numérique – Centre communautaire Michele-Heights Connectivité numérique et Génératrice – Refuge pour familles de l’avenue Carling 	7 000 \$ 7 000 \$ 7 000 \$ 835 000 \$
Total	856 000 \$
Quartier 8 – Collège	
<ul style="list-style-type: none"> Trottoir – Avenue Woodroffe (les deux trottoirs), de l’autoroute 417, sortie 127, bretelle 25, à l’avenue Carling (route régionale 38) 	100 000 \$
Total	100 000 \$
Quartier 9 – Knoxdale-Merivale	
<ul style="list-style-type: none"> Aréna avec éclairage à DEL – Sportsplex de Nepean Sentier polyvalent – sentier principal – avenue Woodroffe (côté est), du chemin Fallowfield à la promenade Longfields Sentier polyvalent – sentier principal – avenue Woodroffe, du croissant Grenfell à 480 m au sud-est du croissant Grenfell Passage pour piétons – École St. Rita School - Inverness a Bensons 	160 000 \$ 170 000 \$ 360 000 \$
Total	760 000 \$
Quartier 10 – Gloucester-Southgate	
<ul style="list-style-type: none"> Connectivité numérique – Centre récréatif Albion-Heatherington Repaire jeunesse d’Ottawa – extrémité sud du pavillon 	7 000 \$ 5 000 000 \$
Total	5 007 000 \$
Quartier 11 – Beacon Hill-Cyrville	
<ul style="list-style-type: none"> Agrandissement du centre communautaire de Beacon Hill-Nord Aires de pique-nique dans un parc (parc à déterminer) Sentier polyvalent – liaison entre le croissant Millgreen et la promenade Elmlea Connectivité numérique – Centre communautaire Cyrville 	750 000 \$ 226 000 \$ 70 000 \$ 7 000 \$
Total	1 053 000 \$
Quartier 12 – Rideau-Vanier	
<ul style="list-style-type: none"> Bâtiment du marché By – Réfection de l’enveloppe de bâtiment, y compris le remplacement de fenêtres et des travaux de maçonnerie Amélioration des panneaux d’orientation – marché By Connectivité numérique – Centre communautaire Sandy-Hill Connectivité numérique – Centre communautaire Routhier Toilette publique autonome et autonettoyante – marché By 	950 000 \$ 310 000 \$ 7 000 \$ 7 000 \$ 430 000 \$
Total	1 704 000 \$
Quartier 13 – Rideau-Rockcliffe	
<ul style="list-style-type: none"> Fenêtres à haut rendement – Centre communautaire Overbrook 	400 000 \$

<ul style="list-style-type: none"> • Passage pour piétons – chemin North River à l'angle de l'avenue Stevens 	90 000 \$
Total	490 000 \$
Quartier 14 – Somerset	
<ul style="list-style-type: none"> • Réparations et mises à niveau (y compris électricité, mécanique, revêtement du sol et sécurité) – refuge de la rue O'Connor (refuge pour femmes Cornerstone) 	350 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Toilette publique autonome et autonettoyante (rue Sparks) 	430 000 \$
Total	780 000 \$
Quartier 15 – Kitchissippi	
<ul style="list-style-type: none"> • Aires de pique-nique dans un parc (parc à déterminer) 	226 000 \$
Total	226 000 \$
Quartier 16 – Rivière	
<ul style="list-style-type: none"> • Ventilation du bâtiment – Piscine Deborah-Anne-Kirwan 	550 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Connectivité numérique – Centre récréatif Carlington 	7 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Connectivité numérique – Centre communautaire Bellevue 	7 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Connectivité numérique – Centre communautaire Alexander 	7 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Connectivité numérique – Pavillon Banff-Ledbury 	7 000 \$
Total	578 000 \$
Quartier 17 – Capitale	
<ul style="list-style-type: none"> • Aires de pique-nique dans un parc (parc à déterminer) 	226 000 \$
Total	226 000 \$
Quartier 18 – Alta Vista	
<ul style="list-style-type: none"> • Fenêtres à haut rendement – Musée du domaine Billings 	260 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement cyclable – Pleasant Park sur l'avenue Billings 	250 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Connectivité numérique – Centre communautaire Dempsey 	7 000 \$
Total	517 000 \$
Quartier 19 – Cumberland	
<ul style="list-style-type: none"> • Aréna avec éclairage à DEL – Centre commémoratif de Navan et aréna 	60 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Aires de pique-nique dans un parc (parc à déterminer) 	226 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Sentier polyvalent – liaison entre la terrasse Grassland et le chemin Tenth Line 	30 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement du centre communautaire de Vars, y compris la cuisine et le plancher 	75 000 \$
Total	391 000 \$
Quartier 20 – Osgoode	
<ul style="list-style-type: none"> • Aréna avec éclairage à DEL – Centre communautaire Metcalfe et aréna 	60 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Passage pour piétons – à l'angle du chemin Parkway et de l'école primaire Greely 	40 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Trottoir – rue Johannes (côté est), de la promenade Craig Farm à la rue Victoria 	460 000 \$
Total	560 000 \$

Quartier 21 – Rideau-Goulbourn	
Aréna avec éclairage à DEL – Centre communautaire de Manotick et aréna	60 000 \$
• Trottoir – rue Manotick Main (côté est), de l'avenue Bridgeport au chemin Century	450 000 \$
	Total 510 000 \$
Quartier 22 – Gloucester-Nepean-Sud	
Passage pour piétons – à l'angle des promenades Leikin et Escade	40 000 \$
• Aires de pique-nique dans un parc (parc à déterminer)	226 000 \$
	Total 266 000 \$
Quartier 23 – Kanata-Sud	
Aréna avec éclairage à DEL – Aréna Jack-Charron	60 000 \$
• Sentier polyvalent – prolongement du sentier polyvalent Akerson	1 300 000 \$
• Sentier polyvalent – de la cour Larsen au chemin Eagleson	100 000 \$
	Total 1 460 000 \$

Pièce jointe 2 : Précisions supplémentaires sur l’admissibilité, conformément au [volet Résilience contre la COVID-19 pour les projets d’infrastructure – Guide des demandes des administrations locales au programme ontarien](#)

Admissibilité

Les projets doivent être conformes à l’une de quatre catégories de projet, ainsi qu’aux types et sous-types d’actifs connexes, comme ils sont détaillés dans le Guide du programme et décrits ci-dessous. Les projets qui ont le même bénéficiaire ultime, la même catégorie et le même type d’actifs peuvent être groupés en une seule soumission. Chaque « groupe » compte à titre d’une des cinq soumissions d’Ottawa.

Catégorie 1 : Rénovations, réparations ou mises à niveau de bâtiments municipaux, provinciaux, territoriaux et pour la population autochtone, d’infrastructures de santé et d’infrastructures d’enseignement

- Seules des composantes de projets dans ou sur des bâtiments sont admissibles au financement (c.-à-d. que les nouveaux bâtiments ne font pas partie du programme)

Type d’actifs admissibles	Sous-type d’actifs
Bâtiments gouvernementaux (Partenariat ou non – les organismes sans but lucratif et du secteur public élargi ne sont pas admissibles en vertu de ce type d’actifs)	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiments administratifs • Caserne de pompiers • Postes de police • Ateliers d’entretien • Usines • Bâtiments des travaux publics (par ex. sous-stations de transformation, installations de traitement des eaux, installations d’élimination des déchets dangereux) • Infrastructures de sécurité alimentaire (congélateurs communautaires, serres, etc.) • Autres bâtiments du secteur public qui offrent ou procurent des services ou des programmes
Infrastructures de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Hôpitaux • Morgues • Maisons de soins infirmiers et foyers pour personnes âgées • Établissements de soins de longue durée • Centres de bien-être • Installations de service paramédic • Centres de santé, cliniques et autres bâtiments de soins de santé • Établissement à intérêt communautaire, par ex. centres de

	<p>santé mentale et de dépendance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centres de réadaptation • Installations de services aux jeunes • Logements sociaux et supervisés • Véhicules de service paramédic et de soutien
Infrastructures d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Garderies de jour • Écoles (par ex. écoles secondaires, collèges) • Établissements d'éducation aux adultes • Terrains de jeux • Universités • Installations sportives • Laboratoires d'informatique et d'infrastructure Web • Théâtres d'écoles • Bibliothèques scolaires • Centres de spectacles • Collèges • Centres de recherche • Logements pour étudiants • Bâtiments de services aux étudiants • Infrastructures d'enseignement agricole (granges, serres, etc.)

Catégorie 2 : Infrastructures liées à la lutte contre la COVID-19, incluant des mesures visant à favoriser la distanciation physique

- Les projets doivent présenter une justification claire ainsi que la manière dont ils soutiendront la réponse à la pandémie de la COVID-19 et/ou à la reprise économique.

Type d'actifs admissibles	Sous-type d'actifs
Construction ou modification d'infrastructures en vue de répondre à la pandémie de COVID-19.	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Améliorations en matière de sécurité pour des bâtiments du secteur public • Améliorations en matière de sécurité pour le matériel roulant • Mesures de sécurité ou de distanciation physique pour le logement social, les établissements de soins de longue durée ou les refuges • Expansion de chambres pour une personne dans des hôpitaux existants • Infrastructures de séparation des soins de maladies infectieuses des autres soins (par ex., secteurs et installations spéciales pour la COVID-19) • Actifs visant à faciliter l'expansion rapide de la capacité

	<p>de soins intensifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation d’installations publiques pour servir comme sites désignés de débordement des hôpitaux • Véhicules d’urgence • Véhicules de soutien visant à assurer la sécurité • Barrières • Améliorations de la sécurité des passagers • Améliorations de la sécurité des chauffeurs (barrières, etc.) • Écrans vidéo et équipements de sonorisation pour annonces publiques • Technologie de géolocalisation automatique des véhicules • Améliorations de la sécurité • Infrastructures de sécurité alimentaire • Projets de technologie à large bande ou mobiles et cellulaires
--	---

Catégorie 3 : Infrastructures liées au transport actif, incluant les parcs, les sentiers, les passerelles piétonnières, les pistes cyclables et les sentiers polyvalents

Type d’actifs admissibles	Sous-type d’actifs
Infrastructures de transport actif	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiers de parcs et sentiers polyvalents • Voies cyclables et piétonnières sur des routes ou autoroutes nouvelles ou existantes • Trottoirs • Voies et passerelles piétonnières • Installations de soutien au transport actif (par ex. stationnement/entreposage de vélos) • Mobilier de rue et de parc (par ex. bancs, zones d’ombrage, jardinières) • Infrastructures de terrains de jeux dans les parcs (par ex. terrains de tennis, piscines)

Catégorie 4 : Infrastructures liées aux mesures d’atténuation et d’adaptation face aux catastrophes, incluant les infrastructures naturelles, les mesures d’atténuation d’inondations et d’incendies, ainsi que la plantation d’arbres et les infrastructures connexes.

- Les projets doivent présenter une justification claire ainsi que la manière dont ils soutiendront la réponse à la pandémie de la COVID-19 et/ou à la reprise économique.

Type d'actifs admissibles	Sous-type d'actifs
Changements climatiques, catastrophes naturelles, conditions météorologiques extrêmes	<ul style="list-style-type: none"> • Forêt • Zones de végétation des rivages • Toits verts • Rigoles végétalisées/jardins de pluie • Aquifère • Restauration des milieux humides • Barrières • Barrages • Dignes de réservoir • Canaux de drainage • Canaux d'évacuation des crues • Milieux humides aménagés • Murs de soutènement et autre protection contre l'érosion des berges comme un revêtement de roches • Dignes et brise-lames • Déversoirs • Station de pompage (pour accroître la capacité hydraulique et réduire les inondations)
Inondations et incendies	<ul style="list-style-type: none"> • Barrières • Barrages • Dignes de réservoir • Canaux de drainage • Canaux d'évacuation des crues • Terres humides aménagées • Murs de soutènement et autre protection contre l'érosion des berges comme un revêtement de roches • Dignes et brise-lames • Déversoirs • Station de pompage (pour accroître la capacité hydraulique et réduire les inondations)
Actifs associés au boisement et au reboisement	<ul style="list-style-type: none"> • Projets de plantation d'arbres • Centres de coordination ou de distribution • Pépinières • Serres • Routes et ponts donnant accès (qui fournissent un accès aux secteurs où seront effectuées les plantations d'arbres)